

20 Endettement des agents non financiers

À la fin de l'année 2018, l'**endettement** des **agents non financiers** (ANF) **résidents** s'est établi à 5 436 Md€, en hausse de 4,4 % sur l'année, après + 4,0 % en 2017. La dette des sociétés non financières (SNF) augmente plus fortement en 2018 qu'en 2017 (+ 6,5 % après + 3,9 % en 2017). En revanche, la dette des administrations publiques (APU) et celle des ménages – y compris les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) – progressent moins vite (respectivement + 2,5 % après + 3,2 % et + 5,1 % après + 5,3 %). Exprimés en proportion du PIB, les **ratios d'endettement** des SNF et des ménages augmentent plus vite en 2018 (respectivement + 2,7 points et + 1,5 point pour atteindre 72,8 % et 59,9 %) ; parallèlement, celui des APU reste stable et s'établit à 98,4 %.

L'encours de crédits des SNF obtenus auprès des institutions financières progresse plus rapidement (+ 6,9 % après + 5,2 % en

2017). Leur endettement sous forme de **titres de créance** accélère également en 2018 (+ 5,8 % après + 1,7 % en 2017). Au final, la part des titres de créance émis par les SNF dans leur endettement total reste stable (35 %).

Le **taux de croissance annuel** des crédits des ménages se maintient à un niveau élevé (5,1 % en 2018 après 5,3 % en 2017), soutenu par le dynamisme du marché de l'immobilier.

L'endettement bancaire des administrations publiques (APU) reste stable en 2018, après deux années de baisse (+ 0,2 % en 2018 après – 2,3 % en 2017 et – 1,0 % en 2016). Dans le même temps, l'encours de titres de créance - mode principal de financement des administrations publiques - ralentit (+ 2,8 % après + 4,1 % en 2017). En particulier, la baisse de l'encours de titres de créance à court terme s'accroît (– 13,6 % après – 0,3 % en 2017). ■

Définitions

Les **agents non financiers résidents** sont répartis en trois secteurs : les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), les sociétés non financières (SNF) ; les administrations publiques (APU), ces dernières regroupant l'État, les organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale.

Il s'agit ici d'un agrégat large de l'**endettement** des agents non financiers résidents, englobant l'ensemble des engagements contractés sous forme d'emprunts auprès des institutions financières (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers), résidentes et non résidentes, et sous forme de **titres de créance** émis sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. Les encours de titres de créance sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Pour les APU, c'est l'encours de la dette notifiée par la France à la Commission européenne (dite « dette de Maastricht ») qui est présenté. La dette de Maastricht est consolidée : les dettes entre sous-secteurs des APU en sont exclues. Ici, la présentation ne comprend ni les prêts entre agents non financiers résidents, ni les crédits commerciaux, ni les prêts entre affiliés. Les financements par émissions d'actions n'apparaissent pas non plus dans cette présentation car ils ne constituent pas une dette mais un droit de propriété.

Le suivi des **ratios d'endettement** permet d'apprécier l'adéquation des financements obtenus sous forme d'emprunts par les agents économiques aux évolutions de l'économie réelle. La répartition par instruments des financements obtenus (crédits, titres de créance) fournit des indications sur les substitutions entre les différentes formes d'endettement.

Le **taux de croissance annuel** en pourcentage de l'année N rapporte le flux de l'année N à l'encours observé à la fin de l'année N-1.

Endettement des agents non financiers 20

1. Endettement des agents non financiers

	Encours en fin de période (valeur nominale, en milliards d'euros)		Taux de croissance annuel (en %)	
	2017	2018	2017	2018
Endettement des agents non financiers	5 206,2	5 436,0	4,0	4,4
Ménages et ISBLSM ¹	1 340,5	1 409,4	5,3	5,1
Sociétés non financières	1 607,0	1 711,3	3,9	6,5
Administrations publiques ²	2 258,7	2 315,3	3,2	2,5
Crédits auprès des institutions financières³	2 663,8	2 804,9	4,4	5,3
Ménages et ISBLSM ¹	1 340,5	1 409,4	5,3	5,1
Sociétés non financières	1 042,4	1 113,9	5,2	6,9
Administrations publiques	280,9	281,6	-2,3	0,2
Dépôts au passif du Trésor⁴	38,1	40,8	3,3	7,1
Financements de marché	2 504,3	2 590,4	3,5	3,4
Sociétés non financières	564,7	597,4	1,7	5,8
Titres de créance à court terme	45,2	45,4	13,2	0,5
Titres de créance à long terme	519,5	552,0	0,8	6,3
Administrations publiques	1 939,6	1 993,0	4,1	2,8
Titres de créance à court terme	170,6	147,4	-0,3	-13,6
Titres de créance à long terme	1769	1845,6	4,5	4,3

1. Institutions sans but lucratif au service des ménages.

2. Dette publique au sens de Maastricht.

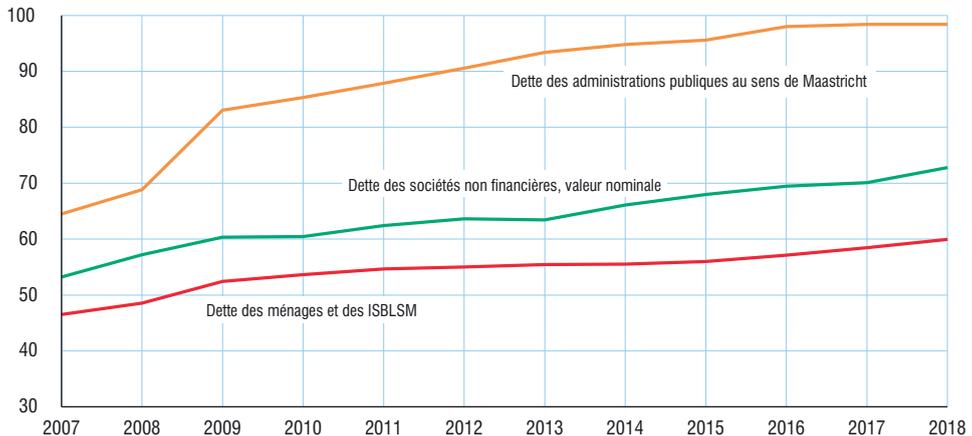
3. Institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers (organismes de titrisation, etc.).

4. Dépôts auprès du Trésor pour toutes les contreparties autres que les administrations publiques.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2014.

2. Ratios de dette des agents non financiers

en % du PIB



Champ : France.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2014.